

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20221214-D_14_12_22_38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2022

Affichage : 19/12/2022

Délibération n°14-12-2022-038

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 14 décembre 2022*

Date de convocation	8 décembre 2022
Date d'affichage	8 décembre 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	50 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 14 décembre à 18h00
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Aubin des Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 41 – M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0

Pouvoirs : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Christiane Van RYSSEL, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

Etaient excusés : 5 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Jean-Pierre TORCHÉ,

Secrétaire de séance : Mme Michèle LEGESNE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET GÉNÉRAL 2022

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget général 2022 voté le 13 avril 2022,
Vu la décision modificative n°1 du budget général approuvée par délibération n°06-07-2022-021 du 6 juillet 2022,
Vu la décision modificative n°2 du budget général approuvée par délibération n°10-10-2022-029 du 10 octobre 2022,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°3 du budget général 2022 :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2022		Montant DM	Budget total
D023	023 OS	Virement à la section d'investissement	1 415 897 €	-	410 239 €	1 005 658 €
D67	678	Autres charges exceptionnelles	2 830 567 €	+	487 461 €	3 318 028 €
TOTAL DEPENSES						77 222 €

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2022		Montant DM	Budget total
R75	7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	278 744 €	+	77 222 €	355 966 €
TOTAL RECETTES						77 222 €

INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2022		Montant DM	Budget total
D204	2041412	Subventions versées aux communes - Bâtiments et installations				
	op 4018	AP/CP Fonds de concours 2018 (18-03)	84 152 €	-	59 414 €	24 738 €
	op 4319	AP/CP Fonds de concours 2019 (19-05)	47 335 €	-	28 010 €	19 325 €
	op 4420	AP/CP Fonds de concours 2020 (20-07)	170 097 €	-	139 537 €	30 560 €
	op 4621	AP/CP Fonds de concours 2021 (21-09)	420 000 €	-	187 976 €	232 024 €
	op 4722	AP/CP Fonds de concours 2022 (22-10)	50 000 €	-	18 586 €	31 414 €
	20422	Subventions au privé - Bâtiment et installations				
	op 3917	AP/CP OPAH - subvention aux particuliers (15/11/22 au 13/11/27)	309 791 €	-	141 745 €	168 046 €
D27	27638	Créances sur des collectivités et établissements publics	2 553 948 €	+	165 029 €	2 718 977 €
TOTAL DEPENSES						-410 239 €

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2022		Montant DM	Budget total
R021	021 OS	Virement de la section fonctionnement	1 415 897 €	-	410 239 €	1 005 658 €
TOTAL RECETTES						-410 239 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Au regard de cette décision modificative n°3, le budget général 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2022	DM n°3	BP 2022 actualisé
Section de fonctionnement	15 795 977 €	77 222 €	15 873 199 €
Section d'investissement	11 233 399 €	-410 239 €	10 823 160 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 14 décembre 2022

Pour extrait conforme

Le 15 décembre 2022

Le Président

M. Didier REVEAU

